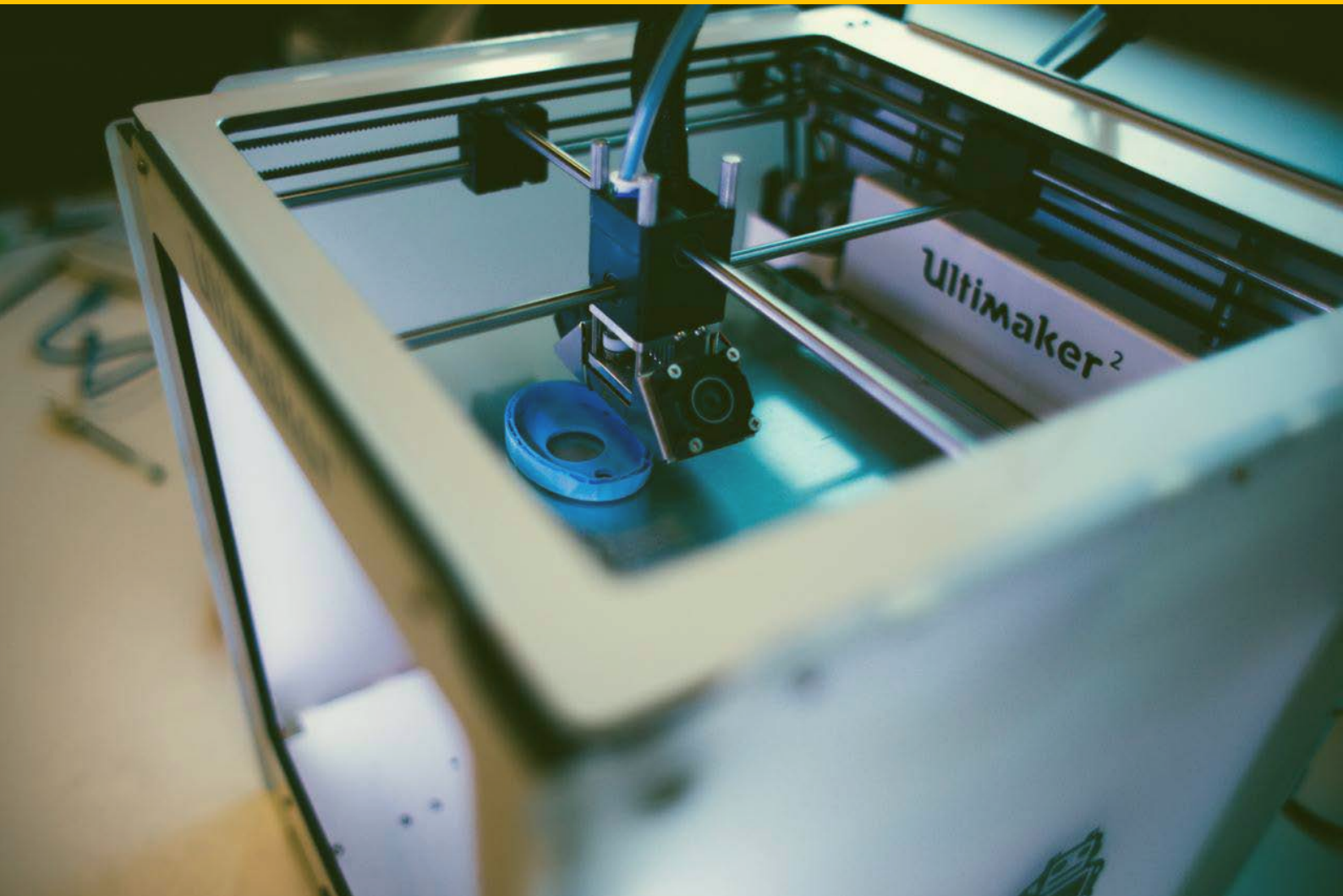




FABLAB
UTC



PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

FABLAB UTC - EN BREF

Ouvert en Février 2014, le FabLab UTC, Laboratoire de Fabrication de l'Université de Technologie de Compiègne, est un lieu à la fois de fabrication d'objets et de partage de connaissances.

Le FabLab UTC, de par son parc machine, permet à toute personne, quelque soit son niveau de connaissance, de réaliser ses projets qu'ils soient personnels, scolaires, ou commerciaux, et d'apprendre en faisant soit-même (DIY) et grâce au reste de la communauté.



FABLAB UTC - SES MISSIONS

Les membres de l'association sont à votre service pour vous aider dans la réalisation de votre projet : ils connaissent bien les outils et machines, leurs avantages et limitations et partagerons leur connaissances et savoir. Interagir avec eux pourra faire émerger des astuces ou solutions que vous n'envisagiez pas.



GUIDER

les utilisateurs dans l'utilisation des machines et dans leurs projets.



FABRIQUER

des prototypes et réinventer l'existant.



PARTAGER

les connaissances et savoirs à travers la communauté

FABLAB UTC - POUR QUI ?

Les utilisateurs peuvent accéder au Fablab UTC selon plusieurs modalités :

- > À titre individuel par l'adhésion à une association à but non-lucratif conventionné
- > À titre professionnel, dans le cadre d'une prestation UTEAM
- > Au titre d'enseignements associés au Fablab UTC / atelier prototypage

Les droits et obligations des utilisateurs sont les mêmes quels que soient les catégories.

Quel que soit le statut de l'utilisateur, le non-respect des règles du FabLab UTC pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive immédiate par le personnel présent (personnels enseignants, personnels techniques ou emplois-étudiants, indépendamment de toute action disciplinaire, administrative, civile, ou pénale.

FABLAB UTC - SÉCURITÉ

La sécurité est l'affaire de tous et de chacun. Votre responsabilité peut être engagée en cas de non-respect des consignes, écrites ou formulées par les animateurs.

Les membres de l'association sont habilités à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des personnes et des machines/outils. Mais vous pouvez aussi signaler les dangers ou risques aux membre de l'association et aux autres utilisateurs.

Vous pourrez manipuler au FabLab UTC de nombreux outils et machines. Même si vous pensez les connaître ou en avez déjà utilisé de similaires, vous devez vous adresser aux permanenciers, aux membres de l'association ou au responsable prototypage. Vous ne pourrez utiliser les outils ou machines que si vous avez été préalablement formé.

Il est rigoureusement interdit d'utiliser des produits volatils, nauséabonds, inflammables, corrosifs, toxiques ou nocifs, polluants sans masques, moyens de confinements et ventilation appropriés. Ceci inclut peintures, colles, résines, solvants, décapants, acides, etc...

FABLAB UTC - RANGEMENT

Les matériels utilisés doivent être nettoyés et rangés au départ de l'utilisateur. Les espaces de travail doivent être laissés libres, propres et en sécurité (arrêt des appareils, protection des outils, etc...)

Les membres de l'association ne sont pas là pour ranger à la place des utilisateurs. Cependant les utilisateurs doivent demander leur assistance pour ranger les outils et matériels à leur place correcte, plutôt que de ranger au mauvais endroit.

Il est interdit de déplacer les matériels d'un poste de travail à un autre, d'une salle à une autre.

Les associations travaillant en collaboration ont une armoire commune allouée. Pour tout autre projet, vous devez prévoir les moyens de déplacer et stocker vos matériels.

FABLAB UTC - FORMATIONS

Au cours de l'année seront proposées plusieurs cycles de formation ainsi que des ateliers.

L'équipe du Fablab UTC propose différentes formations, vous pourrez vous inscrire pour développer vos compétences et rencontrer d'autres utilisateurs avec qui partager vos difficultés... et leurs compétences !

Les calendriers seront affichés sur le site web ou le groupe Facebook, et dans les salles.

FABLAB UTC - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les designs et les procédés développés dans les FabLab peuvent être protégés et vendus comme le souhaite leur inventeur, mais doivent rester disponibles de manière à ce que les individus puissent les utiliser et apprendre.

Les projets dits « Open Source » ne signifient pas qu'ils sont sans protection ! Il vous revient de choisir une licence, et un mode de protection, pour chaque élément du projet (Creative Commons, licence MIT, GPL, CeCILL, licence CERN etc...). Rien ne vous empêche par la suite de protéger vos créations par des moyens classiques (brevets, dépôts des schémas

etc...)

Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées dans un Fab Lab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages, elles doivent croître au delà du Lab plutôt qu'en son sein, et il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, aux Labs, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.



FABLAB UTC - CHARTE INFORMATIQUE

Le règlement intérieur de l'Université prévoit le respect d'une « Charte de bon usage du système d'information de l'Université ». «Les utilisateurs extérieurs à l'université et les membres SU doivent consulter cette charte et signer l'engagement à la respecter, puis le remettre aux membres de l'association».

Les étudiants doivent respecter la « Charte de bon usage du système d'information de l'Université de Technologie de Compiègne ».

Il est expressément défendu de modifier la configuration des ordinateurs mis à disposition ou d'y installer des logiciels.

FABLAB UTC - CONTACT



FabLab UTC
57 Avenue de Landshut
60200 Compiègne Cedex



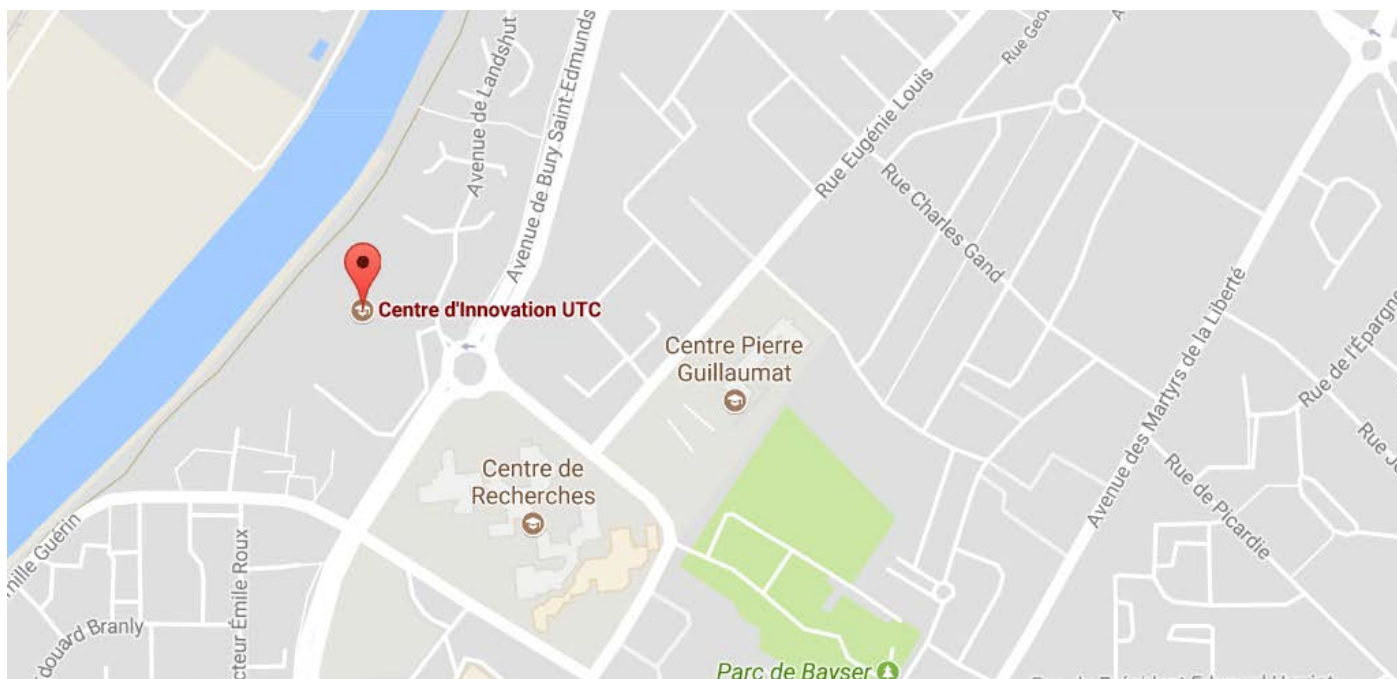
(+33)3 44 23 49 79
(+33)7 86 95 08 86



fablab@assos.utc.fr
nicolas.piton@utc.fr



Ligne 1,2,3,5 : **Guy Denielou**



ENGAGEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Je soussigné(e)
déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité détaillées dans cette plaquette et je
m'engage à les appliquer.

Je m'engage à les respecter et à les faire respecter, à signaler immédiatement tout problème aux
animateurs.

Fait à

Le

Signature :

ENGAGEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ ET LES RISQUES

Tout produit chimique peut présenter des risques. Il faut connaître ces risques, se protéger et protéger les autres. Il est nécessaire de consulter les fiches utilisation et sécurité (fournisseur, site Web INRS). Toute manipulation utilisant des produits présentant des risques doit faire l'objet d'une demande écrite (c'est-à-dire tout produit).

Il est interdit de manipuler des produits avérés mortels, cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR catégorie 1, phrase de risques : H300, 310, 330, 340, 350, 360 et 370).

Dans les ateliers :

- > Il est obligatoire de porter constamment une blouse en coton fermée et des lunettes de protection;
- > Il est interdit de fumer, boire, manger;
- > Les cheveux longs doivent être attachés;
- > Pour les femmes enceintes en particulier lors des trois premiers mois de grossesse (ou en cours d'allaitement), il est interdit d'être en contact direct avec les produits chimiques mutagènes et reprotoxiques potentiels (H341, 361 662 et 371);
- > Le port des gants de protection ne doit pas être systématique (ex : obligatoire dans le cas de l'utilisation d'acides ou de bases fortes, interdit pour les outils tournants : perceuse, tour,...);
- > Il est interdit de laisser des substances inflammables près d'une source de chaleur;
- > Toute manipulation impliquant des réactifs toxiques et/ou susceptibles de provoquer un dégagement de gaz toxique doit se faire obligatoirement sous une sorbonne de protection adéquate (se référer à la signalisation des sorbonnes)
- > Il est interdit d'ajouter de l'eau dans un acide (ou une base) concentré(e) pour obtenir une solution diluée;
- > Il est interdit de diriger l'ouverture d'un récipient contenant des produits chimiques, vers son visage ou vers une autre personne

Je soussigné(e)
déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité et je m'engage à les appliquer.

Fait à

Le

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION

Je soussigné(e)

Fonction :

Établissement, service :

Téléphone ou mail :

Intervenant dans le document audiovisuel et les photos capturées par la Direction de la communication de l'UTC ou la Direction de la communication de Sorbonne Universités ou par l'équipe du FabLab UTC, j'autorise en toute connaissance de cause l'UTC et le FabLab UTC à utiliser mon image dans le cadre de son activité habituelle d'information et de communication interne et externe : presse, exposition, ouvrages, périodique, site Web, réseaux sociaux et sur tout support y compris sur support électronique (supports interactifs multimédia, notamment CD-Rom, DVD, consultation par réseau numérique interne ou public...) et tout support non connu à ce jour.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 15 ans

Fait à

Le

Signature :

ENGAGEMENT CHARTE INFORMATIQUE

Je soussigné(e)

demeurant à

déclare avoir pris connaissance des dispositions de la « Charte de bon usage du système d'information de l'Université de Technologie de Compiègne », et m'engage à les respecter.

Dans le cas contraire, je ne pourrais m'opposer à la suppression de mon accès aux ressources informatiques de l'université.

Fait à

Le

Signature :

CHARTRE D'ADHÉSION AU FABLAB UTC

Cette présente charte est obligatoire pour toute utilisation des machines et toute utilisation du matériel de l'atelier.

Je soussigné(e)
m'engage, en devenant membre du FabLab UTC, à :

- > Être cotisant BDE, posséder un compte PayUTC
- > Respecter l'intégralité du matériel, du mobilier et des locaux
- > Prévoir un temps de rangement/nettoyage du poste et des outils utilisés
- > Limiter le gâchis de matériaux
- > Respecter les permanenciers dans ses conseils et injonctions
- > Payer pour les consommables utilisés et le temps d'utilisation machine.
- > Ne sortir aucun matériel des locaux sauf accord écrit et signé d'un responsable de l'association ou d'un permanencier
- > Signaler toute panne, casse, perte ou usure des outils utilisés aux permanenciers et auprès de Nicolas Piton
- > Poser des questions au moindre doute dans l'utilisation des machines et matériels

De plus, le FabLab UTC se décharge de toutes responsabilités des objets qui y sont fabriqués et de leurs utilisations.

Le FabLab UTC se décharge de tout incidents et ou atteintes corporelles qui pourraient être subies dans le cadre de nos activités en cas de mauvaise utilisation des machines.

Par votre signature vous admettez que votre acceptation dans les locaux puisse être révoquée en cas de manquements aux règles et consignes énoncées.

Fait à

Le

Signature :

